

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHENE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRES - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 18

AVRIL 2003

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Chaque année, votre bulletin municipal du mois d'avril vous fera prendre connaissance de l'état des finances de votre commune et des décisions prises par vos élus pour l'année en cours.

Ainsi, après l'investissement lourd de la construction de notre école de Prouais, pour laquelle nous restons dans l'attente de versement de subventions et de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée, après les différents travaux et acquisitions réalisés au cours de l'année 2002 que je rappelais dans le bulletin « Entre nous » de Février 2003 (éclairage public et éclairage du stade - traversées de rues - installation de collecteur d'eaux pluviales - achat d'un camion-benne et d'un car scolaire - mise en place de l'étude sur le schéma directeur d'assainissement), le conseil municipal a décidé de marquer une pause afin de se remettre dans une phase de restauration de sa capacité d'autofinancement.

De ce fait, l'année 2003 ne verra se mettre en place que des travaux dits de sécurité, **obligatoires** pour les bâtiments recevant du public, c'est-à-dire :

- la mise aux normes à Boutigny, de la salle du conseil,
- la consolidation d'une poutre au-dessus du restaurant scolaire.

à Prouais,

- la conformité électrique de la mairie-annexe.

Une contrainte d'achat s'est également présentée à nous afin de continuer à entretenir nos nombreux espaces verts, c'est la prévision du remplacement de l'actuelle tondeuse auto-portée, très « fatiguée » puisque très sollicitée ...

Quant à la réhabilitation du site scolaire de Boutigny, les réflexions ont bien avancé puisque l'avant projet sommaire, réalisé par le Cabinet JUBERT, donne toute satisfaction. La sagesse financière dont vos élus savent faire preuve me permet de vous dire que la mise en chantier de ce projet ne se fera probablement que dans le dernier trimestre 2004.

A votre disposition.

Votre maire,
Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

KERMESSE SCOLAIRE

Les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante et nos enfants seront heureux d'ouvrir les portes de l'école de Boutigny-Prouais à l'occasion de la kermesse, samedi 21 juin 2003. Malgré le plan « vigie pirate » qui risque de modifier la fête, les préparatifs vont bon train et, si vous décidiez de nous rejoindre, vous seriez accueillis les bras ouverts. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons nombreux.

Musiciens, profitez de cette occasion pour participer à la Fête de la Musique !

Pour tout renseignement, contactez Fabienne Bonte, au 02 37 65 18 32, ou Emmanuel Pineau, au 02 37 65 11 10.

SIVOM

Le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) de la région de Houdan, dont les membres se sont réunis le mercredi 2 avril à Tacoignières, a voté, à l'unanimité, son budget primitif 2003. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 377 019,67 € (environ 9 MF) et les recettes à 1 534 053,84 € (environ 10 MF). En investissement, il est équilibré à 880 021 € (environ 5,8 MF). En 2003, le projet piscine ne pèsera qu'à hauteur de 0,3 € (environ 2 F) par habitant, ce qui correspond aux études préalables. Si le projet, qui comprend désormais, en tranches fermes, la piscine et un bowling 12 pistes, est adopté, le vote devant intervenir avant la fin de l'année, la charge varierait entre 8 et 10 € (entre 52 et 65 F) par habitant selon les différentes hypothèses. Pour mémoire, en ce qui concerne Boutigny-Prouais, c'est la Communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH) qui paiera la facture. Si les choses se déroulent dans les temps, le complexe pourrait être livré dans le courant de l'année 2005.

DON

L'Association syndicale pour l'assainissement et le drainage (ASAD) a été récemment dissoute par ses membres. Le fond de caisse résiduel, qui s'élevait à 716 €, a été généreusement offert à la commune. Un grand merci à tous.

EMPLOI

L'association pour le développement de l'emploi en région houdanaise (ADERH) est à la disposition de tous les habitants de la CCPH. Des permanences sont ouvertes, du lundi au jeudi, de 15h à 17h30.

CONSEIL MUNICIPAL

28 mars 2003 Budget (rédigé par Mireille ELOY)

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs 2002, ainsi que les budget primitifs 2003 (voir explications ci-dessous).

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2003			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	217 740	Produits des services	53 300
Charges de personnel	298 104	Impôts et taxes	367 081
Charges de gestion courante	189 710	Dotations et subventions	195 328
Charges financières	52 027	Produit gestion courante	3 200
Dépenses imprévues	15 000	Atténuation de charge	71 854
		Produits financiers	2 977
S/total	772 581	S/total	693 740
virement section invest.	147 597	Résultat cumulé reporté	226 438
		(dont 26622€ de 2002)	
Total	920 178	Total	920 178
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Remboursement d'emprunts	303 845	Dotations et fonds propres	23 127
Dépenses d'équipement	93 130	Remboursements de prêts	14 805
Dépenses imprévues	15 000	Emprunts et dettes	83 966
S/total	411 975	S/total	121 898
Restes à réaliser	49 241	Virement de la section fonct.	147 598
Résultat cumulé reporté	91 406	Restes à réaliser	283 126
Total	552 622	Total	552 622

Les dépenses -

Cette année tous les postes de fonctionnement ont été calculés au plus juste et malgré tout, il y a lieu de constater que pour 2003, les dépenses de fonctionnement à prévoir sont de 772 581 € pour des rentrées prévues de 693 740 €.

Nous devons faire face aux dépenses d'éclairage supplémentaire (plus de points lumineux), aux charges de personnel + 9.5 % (augmentation du coût de la vie + personnel sur deux sites + prévision absences ...).

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) occasionne une dépense de 47 383 € contre 30 330 €.

Nos charges financières augmentent de 25 %, compte tenu du remboursement des intérêts d'emprunts liés à notre école de Prouais (nécessité de payer les factures en utilisant l'emprunt dans l'attente du versement des subventions et du retour de TVA moins 1 %, reversé à la CEE).

Les dépenses d'investissement tiennent compte des remboursements d'emprunts que nous devons réaliser, notamment à hauteur de 230 000 € pour deux réserves débloquées pour régler les factures de l'école de Prouais.

Elles tiennent également compte des travaux nécessaires évoqués dans mon mot du maire pour se mettre en conformité avec les normes de sécurité et de la prévision d'achat d'une tondeuse auto-portée.

Les recettes -

Elles sont composées pour l'essentiel, dans les restes à réaliser des subventions pour Prouais - l'école (243 918 €) - le restaurant scolaire, l'informatisation et 22 095 € pour le car scolaire ...

Pour ce qui concerne les trois taxes directes locales, la majorité (16 voix) du conseil municipal a porté

- la taxe d'habitation de 11.19 % à 11.75 % soit un produit de	165 205 €
- la taxe foncière sur le bâti de 12.71 % à 13.36 % soit un produit de	128 256 €
- la taxe foncière sur le non bâti de 23.94 % à 24.54 % soit un produit de	73 620 €
Total	367 081 €



En 2002, le produit de ces 3 taxes était de 351 167 €. Une augmentation moyenne globale de 4.53 % (15 914 €) est donc constatée sur l'ensemble de cette recette.

Une augmentation réelle de 5 % sur les deux premières (taxe d'habitation et foncier bâti) et de 2.5 % sur la troisième (foncier non bâti).

Cette décision de ressource supplémentaire a été jugée indispensable pour faire face aux financements d'investissements déjà engagés, mais aussi pour satisfaire les dépenses croissantes de fonctionnement et plus particulièrement les frais de personnel et autres.

Au cours de ce conseil municipal du 28 mars dernier, consacré au vote du budget communal, afin d'éviter une pression fiscale insupportable aux administrés de Boutigny-Prouais et dans l'attente de la diminution significative de l'état de la dette de notre commune à partir de 2006, la décision de reporter la réhabilitation du site scolaire de Boutigny à la fin du dernier trimestre 2004, a été prise, à l'unanimité.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02.37.43.00.43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

CONSEIL MUNICIPAL

Budget (suite)

COMPTE ADMINISTRATIF 2002 - BUDGET COMMUNAL			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	170 790	Produits des services	57 393
Charges de personnel	272 899	Impôts et taxes	474 278
Charges de gestion courante	292 675	Dotations et subventions	226 928
Charges financières	41 674	Produit gestion courante	6 401
		Atténuation de charge	33 623
		Produits exceptionnels	1 900
		Produits financiers	4 137
S/total	778 038	S/total	804 660
Résultat reporté 2002	26 622		
Total	804 660	Total	804 660
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Remboursement d'emprunts	68 270	Dotations et fonds propres	29 518
Dépenses d'équipement	615 237	Remboursements de prêts	13 763
		Emprunts et dettes	548 820
S/total	683 507	S/total	592 101
		Résultat cumulé reporté	91 406
Total	683 507	Total	683 507

Le compte administratif fait ressortir un respect des lignes de dépenses et de recettes en conformité avec le budget primitif 2002.



COMPTE ADMINISTRATIF 2002 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Achat et variation des stocks	16 672	Vente produits	67 075
Charges de gestion courante	2 458	Subventions d'exploitation	2 396
charges financières	4 118		
Charges exceptionnelles	102		
Dotations amort.et provisions	13 525		
S/total	36 875	S/total	69 471
Résultat reporté 2002	32 596		
Total	69 471	Total	69 471
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Emprunts et dettes assimilées	13 763	Apports, dot. et réserves	2 473
		Amortiss. des immobilisations	13 525
S/total	13 763	S/total	15 998
Résultat reporté 2002	2 235		
Total	15 998	Total	15 998

En 2002, aucun investissement « assainissement » n'a été réalisé.
A noter : la facturation est à présent en ordre, la totalité du rattrapage des factures a été faite.



INFOS PRATIQUES



Commission information et communication.

Vous pouvez désormais communiquer avec la mairie en envoyant un e-mail à l'adresse suivante :
boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr



Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02.37.43.00.43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

CONSEIL MUNICIPAL

Budget (suite)

BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2003 ASSAINISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Achat et variation des stocks	21 405	Vente produits	57 443
Charges de personnel	5 100	Subventions d'exploitation	2 396
charges de gestion courante	3 000		
Charges financières	2 978		
Charges exceptionnelles	500		
Dépenses imprévues	2 000		
S/total	34 983	S/total	59 839
Résultat reporté	24 856		
Total	59 839	Total	59 839
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses financières	14 805	Apports,dot. et réserves	237
Dépenses d'équipement	64 728	Amortiss.des immobilisations	12 814
Dépenses imprévues	2 000	Virement section exploitation	68 719
S/total	81 533	S/total	81 770
Résultat reporté	237		
Total	81 770	Total	81 770

L'année 2003 ne sera pas sans investissement puisque l'étude de zonage menée par la SEAF a déjà commencé. Rappelons que cette étude sera obligatoire en 2005.



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2003 TRANSPORT SCOLAIRE			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	9 060	Subvention d'exploitation	23 402
Charges de personnel	14 342		
S/total	23 402	S/total	23 402
Total	23 402	Total	23 402
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
S/total		S/total	
Total		Total	

Pour être en accord avec les Autorités compétentes, il a été créé un budget annexe intitulé « Transport Scolaire » qui correspond au coût d'exploitation d'un service actuellement gratuit.

Il convient de relever que 80 % du fonctionnement est subventionné, en dehors du coût de l'accompagnatrice .

INFOS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DE QUARTIER

Les membres du conseil municipal sont également vos correspondants en tant que responsables de quartier. Le rôle qui leur a été attribué est de faire part au conseil, de tout dysfonctionnement constaté afin de prévoir les interventions nécessaires le plus souvent programmées, sauf cas d'urgence.

Sont nommés pour :

Allemand : **Jean-Marc BARRIÉ**

Beauchêne : **Denis MEIH**

Beaumerne (Village) : **Claude SERREAU**

Bouchemont : **Corine LE ROUX**

Boutigny : **Daniel GUINAND** et **Stéphane MÉJANÈS**

Buchelet : **Josette JOYEUX**

Cloches : **Roland HEYER**

Dannemarie, Le Mesnil Sur Opton, Saint Projet : **Sylvie BENGUIGUI** et **Claude SERREAU**

Les Joncs, Saussay : **Josette JOYEUX**

La Musse : **Isabelle PETIT** et **Monique PETIT**

Prouais : **Marc BALLESTEROS** et **Pierre GAPILLOU**

Rosay : **Maryse DELATTRE** et **Roland VEILLEROBE**.

N'hésitez pas à les contacter par courrier déposé à la mairie, par téléphone ou par messagerie électronique.

ASPIC N'ayant pas eu l'occasion de bien connaître Michel Goulard, les archives de l'Aspic m'ont permis de reconstituer une partie de ses activités, notamment son rôle moteur dans l'organisation d'expositions qui ont eu un grand succès dans notre village. En avril 1995, « Le sabotier », en mars 1996, « Vieux outils sur le thème du cheval », en mai 1997, « Travaux ruraux au féminin », la cuisine de nos grands-mères », en avril 1998, « Les vieux métiers du bois ». J'ai également pu constater que sa disponibilité et son dévouement étaient partagés entre toutes les associations de la commune. Cette volonté d'aider les autres s'étendait aussi aux individus. Michel Goulard a été un exemple d'altruisme à suivre, et nous nous devons de l'en remercier.

Daniel Guinand, Président de l'Aspic

Dans l'article qui suit, son fils Xavier a bien voulu témoigner de la passion qui animait son père.



L'histoire a commencé il y a deux générations maintenant. La Quête trouve son origine dans l'amour des grands-mères, le respect des anciens, de ceux qui ont vécu un temps révolu et qui ont contribué à faire de nous l'individu que nous sommes. À la recherche de l'objet pour ne pas qu'il se perde, le chemin est toujours le même. Il commence par les poubelles, les décharges, puis des caves aux greniers, en passant par les fermes et autres



lieux pour objets à l'abandon. L'objectif, transformer un objet perdu en objet trouvé. Redonner à l'objet sa nature première, l'outil qu'il a toujours été. L'outil pensé par l'Homme depuis sa naissance et acteur de son développement à travers les âges. L'outil, ce prolongement de la main. À travers lui, retrouver son histoire, raviver la mémoire de chacun, par le souvenir d'un savoir-faire et d'un certain savoir-vivre. Les outils pour la vie comme pour la mort, pour la cuisine comme pour la guerre. Michel Goulard avait choisi la vie. Il a voulu faire partager sa passion pour les vieux outils,

les vieux métiers, les gens simples du temps jadis. Histoire de faire redécouvrir, à travers ces objets, qui nous sommes et d'où nous venons. Sa Quête a pris tout son sens lors des expositions organisées ici et là. Je me souviendrai longtemps de la joie qu'il éprouvait à raconter la vie des outils aux enfants des écoles. Des moments, je crois, où il redevenait enfant en pensant à ses grands-mères.

Xavier GOULARD

L'ASPIC organise avec le concours du Pays des Marches d'Yvelines, une randonnée pédestre, mercredi 23 avril. Départ à 14h30 devant la mairie de Boutigny - Retour vers 17h30 au même endroit où un rafraîchissement vous sera offert.

Ce sera l'occasion, nous le souhaitons, pour de nombreux habitants de la commune, de découvrir à petits pas le chemin de randonnée de leur village et les quelques endroits remarquables qu'il longe ou côtoie (Opton, lavoirs, puits...) dans un océan de nature.

La tête de colonne sera emmenée par deux ânes (au moins) dont l'un sera bâti, ce qui devrait inciter les enfants à participer.

Pour cette occasion la signalétique du chemin aura été totalement refaite par MM. Bénit et Charles, alors que les nouveaux panneaux ont été pyrogravés par M. Hélix, de Mérangle.

Venez nombreux.

A.S.C.B.P. FOOTBALL

Derniers résultats des -13 ans :

15 mars 2003 : Boutigny – Dreux Atlas 4-5

22 mars 2003 : Boutigny – Anet 2-6

05 avril 2003 : Boutigny – Laons/Saulnières 5-8

Classement : 5^e sur 5

Derniers résultats des -15 ans :

08 mars 2003 : Boutigny – Remois FC 2-5

15 mars 2003 : Nogent-le-Roi - Boutigny 0-8

05 avril 2003 : Dreux A Portugais - Boutigny 11-0

Classement : 5^e sur 5

Derniers résultats des Seniors :

02 mars 2003 : Boutigny – Saulnières 6-1

09 mars 2003 : Chérisy - Boutigny 1-4

16 mars 2003 : Boutigny – Champhol 6-2

23 mars 2003 : Boutigny – Dreux A Portugais 2-1

30 mars 2003 : Abondant CO - Boutigny 2-2

Classement : 5^e sur 12

LED'A

À compter du 1^{er} avril 2003, notre association a mis en place un nouveau système de tarification pour l'accueil périscolaire, accompagné d'un cahier de correspondance destiné à échanger des informations sur la vie du centre, sur nos besoins, sur ceux de vos enfants, mais aussi pour que vous puissiez communiquer avec nous, en y apportant vos remarques. Vous pourrez désormais acheter à l'avance, auprès de nos animatrices, des cartes périscolaires ouvrant droit à des crédits d'heures. Vous disposez de trois cartes :

Carte de 10h d'accueil à 25 €

Carte de 20h d'accueil à 50 €

Carte de 40h d'accueil à 100 €

Si vous ne pensez pas avoir l'utilité de 10h d'accueil, vous avez la possibilité d'acheter directement, auprès des animatrices, des heures de périscolaire à l'unité, au tarif de :

Une heure pour 3 € (sans aide aux devoirs)

Une heure pour 4 € (avec aide aux devoirs)

D'autre part, nous avons le projet d'organiser une fête de fin d'année, début Juin, sur le thème d'un repas exotique. Surveillez les cartables de vos enfants, ainsi que vos boîtes aux lettres car les non adhérents sont également les bienvenus.

Michel Morant, Président de LED'A

INFOS PAYS HOUDANAIS

BUDGET 2003 Le conseil communautaire, réuni le jeudi 3 avril 2003, à Houdan, a adopté le budget primitif 2003 de la CCPH. En fonctionnement, il est équilibré à 2 504 103 € (environ 16,5 MF). En investissement, il est équilibré à 3 780 450 € (environ 24,8 MF).

Vendredi 18 avril : Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais, à 20h30 dans la salle du conseil

Samedi 19 au dimanche 21 avril : Fête foraine, courses cyclistes (20 et 21 après-midi), place de l'église Saint-Pierre de Boutigny (contact : Comité des Fêtes de Boutigny)

Mercredi 23 avril : Randonnée pédestre à Boutigny (voir Les Associations)

Samedi 26 avril : Théâtre autour de Feydeau, à 20h30 dans la salle polyvalente de Tacoignières (contacts : Tacomédie et ARHGT, 01 34 86 47 69 ou 01 34 87 27 91)

Samedi 26 et dimanche 27 avril : Salon des Arts (peinture, sculpture, photographie), de 10h à 18h30 au Gymnase de Méré (contact : ASCL, 01 34 86 76 11)

Samedi 26 et dimanche 27 avril : Fête Saint-Georges (fête foraine et manifestations diverses, jeux, concours de boules, de belote, soirée dansante le samedi), à Richebourg (contact : Association « Le Dragon », 01 34 87 75 62 ou 01 34 94 25 10)

Dimanche 27 avril : Concours d'épouvantails, dans l'après-midi, place Fabian à Longnes (contact : ALCL, 01 30 42 47 16)

Dimanche 27 avril : Bourse aux plantes, de 10h à 17h à la mairie de Maulette

Dimanche 27 avril : Récital de piano (Rachmaninov, Beethoven, Chopin), par Emmanuelle Swiercz, à 11h à la Maison du Village de Boissy-Mauvoisin (www.artetculturaboissy.org)

Samedi 3 mai : Farce médiévale, à 15h et 16h30, au Donjon de Houdan (contact : La Vouivre de Hosdench, 06 86 43 55 30)

Dimanche 4 mai : Le Printemps des Musées, visite commentée gratuite à la Maison-Musée Maurice-Ravel, à Montfort-L'Amaury (contact : 01 34 86 87 96)

Jeudi 8 mai : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, aux monuments aux morts de Boutigny et Prouais, et dans toutes les communes des environs

Dimanche 11 mai : Visite découverte historique de la ville de Montfort-L'Amaury, à 15h30 au Bureau du Tourisme (contact : 01348687 96)

Dimanche 11 mai : Foire à Tout, de 7h à 19h, sur le parking du château et de l'école, à Richebourg (contact : Comité des Fêtes, 01 34 87 69 84 ou 71 90)

Et, du 1^{er} au 31 mai : Exposition de peintures (oeuvres de Louis Vigh), de 10h à 12h et de 14h à 18h, au Bureau du Tourisme de Montfort-L'Amaury (contact : 01 34 86 87 96)

CARNET

Décès

M. Bernard LABIAU, le 23 mars 2003 (Bouchemont)
Mme LAGRÉE (Dreux), ancienne institutrice du village et secrétaire de mairie de la commune à laquelle Mme Mallet avait succédé.

La municipalité adresse ses condoléances à la famille et aux proches.

Mariage

Romain MULLIEZ et Delphine PLART, habitant Beauterne, se sont mariés à Boutigny, le samedi 15 mars 2003.

La municipalité adresse ses voeux de bonheur aux nouveaux époux. Cette union a été l'occasion d'une quête dont le produit (50 €) a été offert à la commune. Que tous en soient remerciés.

Naissance

Léna Cécile Joëlle BARBOT, le 28 mars 2003 (Prouais)

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

- Gardes de médecine : composez le **15**.
- Pharmacies : composez le **01 34 84 30 56**.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi	16h00 à 18h00
Jeudi	16h00 à 18h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi*	16h00 à 17h30
Samedi	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie BOUTIGNY-PROUAIS

Lundi	14h00 à 18h
Mercredi	14h00 à 18h
Vendredi	14h00 à 18h00
Samedi	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	16h00 à 18h00